



Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module	Processus de formation et de 20. recherche			
	Code T.TS.SO359.F1.F.23	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS			
	Niveau	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la fillère, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		Organisation temporelle module sur 1 semestre module sur 2 semestres semestre de printemps semestre d'automne Autres	
2	Organisation				
	Crédits ECTS *	Langues(s)			
	6 ECTS	<u>▼</u>			
	Volées : PT 2023, EE 2023, TP 2023				
	Semaines 38 à 22 Lundi ou mardi				
3	Prérequis				
	avoir validé le(s) module(s) avoir suivi le(s) module(s)				
	avoir suivi le(s) module(s) Pas de prérequis				
	Autres				
	Autres prérequis				
4	Compétences visées / Objectifs	généraux d'apprentissage *			
	Compétences				

- 2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
- 6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
- 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociales, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs

- Au terme du module, chaque étudiant e sera capable de/d':
 Documenter et s'approprier son Portfolio pour communiquer, se positionner, interroger le sens et soutenir son projet de formation.

 - Identifier ses compétences et déterminer son projet de formation.

 - Questionner son rapport à la construction des savoirs et argumenter ses propres modalités d'apprentissage.

 - Questionner son rapport à la construction des savoirs et argumenter ses propres modalités d'apprentissage.

- Décrire et employer les principales sources documentaires pour la formation en travail social.
 Réaliser une recherche documentaire et écrire un texte en respectant les normes en la matière (structure, citations,
- bibliographie, écriture inclusive, etc.).

 Formuler et défendre un point de vue tant par oral que par écrit, en tenant compte des publics et des contextes d'intervention.





5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenus

- Analyse de l'expérience (récit oral et écrit) et développement de compétences.
- Introduction aux courants de l'analyse de l'activité
- Conception de son projet de formation et inscription dans le processus de formation pratique.
- Introduction à l'outil portfolio.
- Introduction à l'écriture scientifique et à la méthodologie documentaire.

Dans le module F1 "Processus de formation et de recherche", les étudiant-e-s sont amené-e-s à développer une posture d'apprenant-e-s, leur permettant de s'organiser et de se situer face à la construction de différents types de savoirs, dans une formation basée sur le principe d'alternance. Cette posture doit faciliter la construction d'une identité professionnelle, qui s'exerce tant dans l'environnement de l'école que sur la place de travail au contact direct des réalités professionnelles.

Dans ce but, le module F1 permet aux étudiant-e-s de se questionner, individuellement et en groupe, sur leurs propres «expériences» : en quoi un « vécu » peut-il être considéré comme étant suffisamment intégré, incarné, pour pouvoir être considéré comme de l'expérience", source d'apprentissage ? Une introduction aux courants de l'analyse de l'activité permet de saisir la complexité des situations professionnelles.

Outre l'analyse de leurs expériences déjà réalisées et une recherche active d'une place de formation pratique, la construction du Projet de formation requiert l'acquisition et la mobilisation de ressources méthodologiques de première importance : la capacité à chercher et à traiter des sources bibliographiques et documentaires, de synthétiser lesdites sources et produire une analyse critique, scientifiquement valable, permettant de construire leurs propre points de vue, argumentés, sur des objets d'étude.

Le travail d'écriture a donc une place centrale tout au long du déroulement du module, dans des modalités diversifiées. Dans le récit écrit d'expérience, les étudiant-e-s relatent leurs expériences singulières, leurs manières d'élaborer un vécu considéré comme une source d'apprentissage pour soi. Le récit écrit permet aussi un travail de décentration par rapport à soi, en tenant compte notamment des apports des autres membres de son groupe et de l'enseignant-e référent-e du groupe.

Par le biais de la recherche et la mobilisation de sources documentaires, il s'agit pour les étudiant-e-s d'apprendre à chercher, catégoriser et hiérarchiser lesdites sources. Par le biais de l'acquisition de codes de l'écriture scientifique, elles et ils sont introduit-e-s à la construction et l'expression de leurs propres points de vue et ceux d'autrui, selon une argumentation qui suit la logique scientifique.

En synthèse, si les deux démarches d'écriture sont qualitativement et méthodologiquement différentes, la visée principale est commune: permettre aux étudiant e s de structurer leur pensée, de se positionner et prendre de la distance par rapport à leurs préconceptions.

L'élaboration et l'écriture de leurs propres Projets de formation sont l'aboutissement du module F1. Ledit projet nécessite un travail de repérage de ressources et de compétences qui doivent accompagner et être « mises au service » de la première période de formation pratique.

Pour tenir compte de l'ensemble des dimensions évoquées, imbriquées les unes aux autres, le module F1 est organisé en deux axes

- Analyse de l'expérience et conception de projet de formation pratique : Le développement d'une posture d'apprenant e, notamment par le biais d'analyses de l'expérience, d'études de textes ainsi que par la formulation d'un projet de formation.
- Introduction à l'écriture scientifique et à la méthodologie documentaire :

L'acquisition d'outils et de méthodes pour la formation par le biais d'un texte argumentatif, d'une recherche documentaire et d'une fiche de lecture.

Tant les objectifs généraux que les compétences visées montrent l'imbrication entre les deux axes traversant le module F1. En effet, les apprentissages réalisés sur le plan de la structuration de sa pensée et de son expression orale et écrite, l'outillage méthodologique dans la recherche documentaire et la formulation d'une réflexion critique à partir de textes

scientifiques sont indispensables à la réalisation du processus de formation et de recherche.

L'outil d'apprentissage portfolio est mobilisé pour soutenir l'ensemble de cette démarche, qui va accompagner l'étudiant e tout au long de sa formation.

Formes d'enseignement

- Cours ex cathedra.
- Séminaire de groupe.
- Portfolio.
- Séminaire de lecture et d'écriture scientifique.
- Ateliers bibliothèque.

2 /4 15.06.2023





6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module se subdivise en quatre parties :

- Évaluation formative : analyse de l'expérience : récit oral et écrit (Axe 1).
 Évaluation formative : exercice d'écriture (Axe 2).
 Évaluation sommative (Axe 1) : écriture d'un Projet de formation : ressources et compétences au service de la FP (travail écrit individuel, à remettre au plus tard le lundi 10 juin 2024 à 17h00).
 Évaluation sommative (Axe 2) : écriture d'un texte argumentatif référencé (travail écrit individuel, à remettre au plus tard le mardi 9 janvier 2024 à 17h00).

- Participation active à la mise en place du portfolio comme outil de développement des compétences.
- Présentation d'un récit oral.
- Présentation d'un récit écrit
- Exercice d'écriture (fiche/ note de lecture).
 Signature et remise du formulaire relatif à la charte de déontologie en matière de citations et d'exploitation de sources diverses.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, l'étudiant-e se présente à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un travail écrit individuel à remettre pour **le lundi 19 août 2024 à 17h00**.

7 Modalités de remédiation * ☐ remédiation possible ☐ pas de remédiation	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) * □ remédiation possible □ pas de remédiation
Autres modalités de remédiation	
8 Remarques	

9 Bibliographie

Bibliographie indicative

Bourgeois, E., & Nizet, J. (1997). Apprentissage et formation des adultes. Presses universitaires de France. (lire les pages 139 à 154).

Foudriat, M. (1998). Trajectoire socio-professionnelle, projet de formation et rapport à la formation. In C. Humbert (Dir.), *Projet en action sociale. Entre contraintes et créativité* (pp. 221-242). L'Harmattan.

Giordan, A. (2016). *Apprendre !* Belin. Lire les pages 155-169 ("Apprendre, une activité d'élaboration de sens").

Jay, E. (2013). Dépasser l'opposition entre théorie et pratique pour penser la place de l'expérience dans la formation des travailleurs sociaux. *European Journal of Science Education*, 24/25, 64-67.

Le Boterf, G. (2002). De quel concept de compétence avons-nous besoin ? Soins cadres, 41, 20-22.

Mayen, P. (2012). Questions d'apprentissage dans les formations par alternance. Éducation permanente, 193, 53-62.

Mezzena, S. (2011). L'expérience du stagiaire en travail social : le point de vue situé de l'activité. Pensée plurielle, 26 (1), 37-51.

Trémintin J. (2007). La force des représentations dans le champ du travail social. Lien Social, 824. Récupéré de https://www.lien-social.com/La-force-des-representations-dans-le-champ-du-travail-social

<u>Titres des recherches liées</u>

Recherche FNS. Div I (Sciences humaines et sociales) (novembre 2019 - octobre 2023)

Dominique Trébert (Dir.), avec la collaboration de Marianne Zogmal, Camille Montefusco, Matthieu Krafft, Lucie Duguay, Luc Jeanrenaud, Alexandra Nguyen.

Dimensions collectives de l'accompagnement en formation : analyse de l'activité des praticien ne s formateurs trices HES-SO

dans les domaines du travail social et de la santé et conception de modules de formation continue.

3 /4 15.06.2023





10 Enseignants
Bendjama Rebecca
Benz Pierre
Berger Jean-Claude
Berrocal Sabrina

Berrocal Sabrina
Bovey Fanny
Conti Alice
Dafflon Guillaume
Dimitrova Nevena
Divoux Anne-Laure
Garcia Stéphanie
Guignard Michèle Laure
Jaccard Thierry Stéphane
Klay Justine
Krafft Matthieu

Klay Justine
Krafft Matthieu
Leuba Marie
Longchamp Reuge Joëlle
Mayor Stéphan
Mc Cormick Marie
Mellina Joël

Nanchen Chloé

Papaevanghelou Romain

Peuker Fanny Pfleghard Saskia Russi Umberto

Sans enseignant

Trebert Dominique

Vacataire1

Vacataire2

Nom du responsable de module *

GARCIA Stéphanie et RUSSI Umberto

Descriptif validé le *

Descriptif validé par *

15 juin 2023

CSUPOR Isabelle

4 /4 15.06.2023





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module	Rapports socia	nux et inégalités	2023-2024
	Code T.TS.SO359.F2.F.23	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	module avancé module spécialisé	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module ✓ module principal □ module lié au module principal □ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☐ semestre de printemps ☑ semestre d'automne ☐ Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS *	Langues(s)		
	6 ECTS	<u>V</u> Irançais		
	Volées : PT 2023, EE 2023, TP 2023			
	Semaines 38 à 51 Mardi			
3	Prérequis			
	avoir validé le(s) module(s) avoir suivi le(s) module(s)			
	Pas de prérequis			
	Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs g	généraux d'apprentissage *		
	0			

Compétences :

- 4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
- 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
- 3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

- Objectifs:
 Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d':
 expliquer les principaux concepts de quatre approches/disciplines en sciences humaines et sociales qui permettent de penser "les inégalités" et "les rapports sociaux": la sociologie, les études genre, la psychologie et la psychologie sociale;
 associer les concepts aux courants disciplinaires et sous-disciplinaires auxquels ils sont rattachés;
 illustrer les concepts et les appliquer à des réalités de la vie de tous les jours en lien avec le travail social, en particulier avec des situations se référant aux thématiques famille/vieillesse/handicap;
 expliquer la place qu'occupent les actions et représentations des travailleuses sociales et travailleurs sociaux dans la production, reproduction voire réduction des inégalités.





5 Contenu et formes d'enseignement *

Le module se déroule sur deux axes :

Axe 1 : Approches/disciplines - cours en plénière

Les cours en plénière s'organisent autour des quatre approches/disciplines présentées: la sociologie, les études genre, la psychologie et la psychologie sociale. Pour chaque approche/discipline, des concepts principaux seront définis et expliqués. Les concepts présentés seront associés aux auteur e s et aux courants, notamment historiques, dans lesquels ils s'insèrent. Les concepts présentés en sociologie seront (liste non exhaustive) : classes sociales, capitaux, socialisations,

- habitus/dispositions plurielles.
- Les concepts présentés en études genre seront (liste non exhaustive): genre et études genre, socialisation différenciée, habitus, naturalisation/biologisation du social, bi-catégorisation et (hétéro)sexisme.
- Les concepts présentés en psychologie seront (liste non exhaustive): développement physique, cognitif, socioaffectif de l'individu tout au long de la vie, introduction aux notions de "trouble" et de "handicap".
- Les concepts présentés en psychologie sociale (liste non exhaustive): représentations sociales et construction de la réalité, stéréotypes, préjugés et discriminations.

Des exemples seront proposés : ils permettront d'illustrer la manière dont les concepts présentés constituent des clefs de lecture qui ouvrent et oeuvrent à la compréhension des rapports sociaux et des inégalités. Les exemples visent également à introduire certains contenus travaillés dans les ateliers thématiques.

Axe 2 : Ateliers thématiques - travail en sous-groupe

Trois thématiques à choix - famille, handicap, vieillesse - seront traitées dans le cadre d'ateliers pour lesquels les étudiant es seront réparti es dans une des 3 thématiques. Chaque atelier thématique sera mené avec un groupe composé de 20 à 30 étudiant es. L'objectif principal des ateliers est d'articuler les thématiques avec certains concepts présentés dans l'axe 1. Le travail sera réalisé sur la base de réflexions et d'analyses élaborées à partir de textes, de supports audio-visuels et/ou de vignettes

Formes d'enseignement

Les formes d'enseignement du module se baseront sur des cours en plénière et des ateliers en groupe de 20-30 étudiant e.s.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties obligatoires qui se réfèrent à chacun des axes.

Examen écrit et individuel sur table sans documentation le mardi 30 janvier 2024 (semaine 5).

Travail collectif écrit en sous-groupes à rendre au plus tard le mardi 16 janvier 2024 (semaine 3).

Modalités de répétition :

7 Modalités de remédiation *

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année
- académique, soit :
 un examen écrit individuel sur table qui se déroulera le **mardi 28 mai 2024 après-midi (semaine 22)** avec une question en lien avec les disciplines/approches
- un travail écrit à rendre le mardi 28 mai 2024 (semaine 22) avec une question concernant l'atelier thématique suivi.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

pas de remédiation	pas de remédiation
Autres modalités de remédiation	
8 Remarques	
9 Bibliographie	

Pour chaque approche/discipline et pour chaque thématique, une bibliographie complète ainsi qu'une liste des recherches menées en lien avec les thématiques abordées en cours est disponible sur Moodle.

> 2/3 15.06.2023

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *





Berthod Marc-Antoine
Brossy Joëlle
Charvoz Linda
Delay Christophe
Dimitrova Nevena
Golay Dominique
Hugentobler Valérie
Ischer Melissa
Kana Christelle
Konan N'Dri Paul
Magalhães de Almeida Magalhães de Almeida António Martin Hélène Mc Cormick Marie Perrelet Valentine Sans enseignant Veyre Aline

Nom du responsable de module *

DELAY Christophe

Descriptif validé le *

Descriptif validé par *

15 juin 2023

CSUPOR Isabelle

3 /3 15.06.2023





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module		t méthodes vention	2023-2024
	Code T.TS.SO359.F3.F.23	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	Niveau ✓ module de base module d'approfondissement module avancé module spécialisé	Caractéristique ☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☐ semestre de printemps ☑ semestre d'automne ☐ Autres
2	Organisation Crédits ECTS * 6 ECTS	Langues(s) ☑ français		
	Volées : PT 2023, EE 2023, TP 2023	▼ Irançais		
	Semaines 38 à 51 Lundi			
3	Prérequis □ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) ▼ Pas de prérequis □ Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs g	généraux d'apprentissage *		

Compétences:

- 4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
- 3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
- 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

<u>Objectifs</u>: Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d':

- Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d':

 Décrire les concepts fondateurs de 2-3 méthodologies d'intervention qui font référence pour le travail social.

 Différencier les enjeux méthodologiques et déontologiques dans les approches individuelle et collective.

 Organiser et expérimenter un dispositif d'observation professionnelle cohérent et pertinent.

 Produire des observations qui sont utilisables pour l'intervention sociale et en cohérence avec les modèles de référence.

 Expliciter les modalités et les enjeux de la participation des publics dans l'intervention.

 Expliquer le concept de réflexivité et l'appliquer lors d'une intervention sociale.





5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu : Ce module va permettre aux étudiant·e·s de se familiariser avec des modèles d'intervention significatifs en travail social et de comprendre comment organiser des pratiques de l'observation pertinentes et cohérentes avec les théories de référence abordées dans les cours et ateliers. Les cours du module F3 vont permettre aux étudiant-e-s de développer une posture professionnelle, critique et cohérente avec les enjeux de l'intervention sociale. Les concepts et les notions suivantes seront traités et discutés avec les étudiant e s lors des ateliers :

- La théorie générale des systèmes (Von Bertalanffy, 1972)
- La théorie de la communication (Watzlawick, l'Ecole de Palo Alto)

- La double contrainte (Haley, 1956)
 La deuxième cybernétique (Von Foerster, 1973) et le constructivisme
 Les concepts de base du modèle TCC (Thérapie cognitive comportementale) : conditionnement classique, conditionnement
- L'histoire de l'action communautaire et les enjeux actuels de l'action communautaire
- La posture professionnelle induite par l'action communautaire et la construction d'un point de vue argumenté sur l'action communautaire comme modèle dans le travail social
- Méthodologie de l'observation
- Élaboration de l'information à partir des observations et tentative d'objectiver son point de vue, travail avec des grilles d'observation et construction d'une grille en lien avec le terrain

Formes d'enseignement : - Cours ex cathedra

- Ateliers
- Travail en sous-groupes
- Travail personnel et/ou en sous-groupe sur la base de vignettes cliniques
- Analyse de textes
- Classe inversée
- Forums de discussion

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation sera organisée en deux parties. La première est intégrée aux enseignements avec des évaluations ponctuelles et cumulatives. La deuxième se déroulera sous forme d'examen écrit individuel (questionnaire à choix multiple sur Moodle) le lundi 29 janvier 2024 (semaine 5) et de travaux de groupes. Les modalités précises des évaluations ainsi que les échéances seront annoncées lors du 1er jour du module.

<u>Prérequis</u>:
Répondre aux travaux demandés et aux exigences qui seront annoncées lors du premier jour du cours. Une liste de ces prérequis sera déposée sur la plateforme Moodle du module F3.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un examen écrit individuel le **lundi 17 juin 2024 (semaine 25)**.
b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

	Modalités de remédiation * □ remédiation possible □ pas de remédiation	Modalités de remédiation (en cas de répétition) * □ remédiation possible □ pas de remédiation
	Autres modalités de remédiation	
8	Remarques	
9	Bibliographie	

Voir la liste sise sur Moodle et distribuée lors de l'introduction du module.

2/3 15.06.2023





10 Enseignants
Basterrechea Léa
Berger Jean-Claude
Brossy Joëlle
Charvoz Linda
Delay Christophe
Desrosiers Julie
Garcia Stéphanie
Girardet Khedidja
Guignard Michèle Laure
Guillaume-Gentil Pierre

Guillaume-Gentil Pierre

Krafft Matthieu Mayor Stéphan Mc Cormick Marie Mellina Joël Mercolli Mauro

Nicolussi Anaïs

Rakoczy Agnès Rakoczy Agnès Russi Umberto Stegmüller Sarah Laura Anne Tironi Yuri

Tremblay Benjamin Veyre Aline

Nom du responsable de module *

MERCOLLI Mauro

Descriptif validé le *

Descriptif validé par *

15 juin 2023

CSUPOR Isabelle

15.06.2023 3/3





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module		s libres	2023-2024
	Code T.TS.SO359.CL.F.23	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	Niveau ☐ module de base ☑ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module	Organisation temporelle module sur 1 semestre module sur 2 semestres semestre de printemps semestre d'automne Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS *	Langues(s)		
	3 ECTS	• mangare		
	PT 2023, EE 2023 et TP 2023			
3	Prérequis			
	□ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs g	généraux d'apprentissage *		
	<u>Compétences</u>			
	Les huit compétences du choisissent de suivre pour la		être mobilisées par des a	ctivités que les étudiant-e-s

- Objectifs :
 Valoriser la participation des étudiant es à des activités ou des événements en cohérence avec leurs parcours de formation.
- Valoriser les engagements associatifs ou institutionnel en lien avec le travail social et ses différents champs ou l'engagement étudiant.
- Etoffer son parcours de formation avec des expériences extracurriculaires en fonction de ses besoins et intérêts en tant que futur e professionnel le du travail social.
- Faire des découvertes dans la sphère du travail social mais hors des modules et contenus d'enseignement proposés dans le cursus ordinaire des études.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Peuvent être validées dans le cadre du module, des activités de diverses natures :

- Engagements associatifs (internes à la HES-SO ou externes), par exemple HETSLibre, Conseil participatif du domaine TS de la HES-SO, commission des études, conseil de Fondation de la HETSL, comité d'organisation de la semaine de la durabilité, comité ou engagement en lien avec l'économie sociale et solidaire, etc.
- Participation à des évènements académiques (congrès, colloques, conférences, universités d'été etc.), par exemple Planète recherche, colloque de la SSTS, conférences d'un des 4 réseaux de compétences de la HETSL.
 Participation à des formations externes dont le lien avec le travail social et/ou son propre projet professionnel peut être

Afin de valider le module, l'étudiant e justifie d'un engagement en temps correspondant à environ 75 heures. Il elle fournit une preuve de suivi (programme du colloque, attestation de cours suivi à l'extérieur de l'école, liste de membres d'un comité associatif, etc.). Un e enseignant e sera responsable du suivi et de la validation de l'activité réalisée. Un canevas d'intention spécifique permet de définir les contours de l'activité projetée : évaluation du nombre d'heures, planification, lien avec le référentiel de compétences, etc. L'activité sera ensuite réalisée et validée selon la modalité convenue avec l'enseignant e responsable au plus tard au semestre de validation correspondant à la forme d'études.

> 1 /2 15.06.2023





6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'aménagement temporel du module Crédits libres est flexible. Les étudiant-e-s peuvent participer à des activités qu'ils ou elles souhaitent valider en tant que crédits libres dès le premier semestre de la formation.

- Les étudiant-e-s à **plein temps** doivent valider les 3 ECTS du module CL au plus tard au semestre 5, **soit le 2 décembre 2025**.
- Pour les étudiant es en emploi, le module doit être validé au plus tard au semestre 7, soit le 1er décembre 2026.
 Pour les étudiant es à temps partiel, le module doit être validé au plus tard au semestre 9, soit le 7 décembre 2027.

Le module fait l'objet d'une appréciation en termes d'acquis/non acquis.

Modalité de répétition :

En cas d'obtention de l'appréciation « non acquis », l'étudiant-e doit restituer un travail écrit individuel complémentaire selon les indications de l'enseigant-e responsable du suivi au plus tard pour le dernier jour du semestre en cours.

7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	remédiation possible		remédiation possible
	pas de remédiation		pas de remédiation
	Autres modalités de remédiation		
8	Remarques		
	Un double échec au module Crédits libres ne conduit pas à un module dans le cadre de son délai maximal d'études.	ne (exclusion de la filière. L'étudiant-e sera tenu-e de valider ce
9	Bibliographie		
10	Enseignants		
	Nom du responsable de module *		
	BERGER Jean-Claude		
	Descriptif validé le *	D	escriptif validé par *
	15 juin 2023	С	SUPOR Isabelle

2/2 15.06.2023





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module	Formation prati	2023-2024	
	Code T.TS.SO359.FP1EE.F.23	Type de formation * ■ Bachelor □ DAS □ CAS		
	module avancé module spécialisé	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module	Organisation temporelle module sur 1 semestre module sur 2 semestres semestre de printemps semestre d'automne Autres
2	Organisation	, ,		
	Crédits ECTS *	Langues(s)		
	27 crédits ECTS - la partie formation "terrain" équivaut à 24 crédits ECTS - la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à 3 crédits ECTS			
	Volée EE2023			
	Semestres 1 à 4 Sem. 1 : Automne 2023 Sem. 2 : Printemps 2024 Sem. 3 : Automne 2024 Sem. 4 : Printemps 2025			
3	Prérequis			
	avoir validé le(s) module(s) avoir suivi le(s) module(s) Pas de prérequis Autres			
	Autres prérequis			

- Participer à tous les cours de la partie intégration de la formation pratique (PIFP1) et répondre aux exigences de validation desdits cours.
 Rendre tous les documents demandés dans les délais imposés (écrits, bilans).





4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Les 8 compétences du référentiel peuvent être travaillées durant la formation pratique selon ce qui aura été validé dans le contrat pédagogique tripartite.

- 1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent
- 2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et
- identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

 3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

 4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action
- 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
- 6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
- 7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
- 8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Niveau de compétence visé pour la partie "terrain":

- Distinguer les valeurs (personnelles, professionnelles et organisationnelles), restituer les dilemmes éthiques dans une situation de travail donnée.
- Identifier les ressources nécessaires à l'exercice de la profession dans le cadre de la formation pratique et identifier ses besoins en matière de professionnalisation dans le cadre de la formation Bachelor.
- Appréhender les spécificités d'une relation professionnelle dans sa dimension interindividuelle, groupale et communautaire et engager des relations dans une posture en cohérence avec la mission et les pratiques de références de l'institution de formation pratique.
- Participer à des actions en travail social, contribuer à leur analyse et à leur évaluation en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques, des savoirs d'action.
- Interroger le sens de l'action sociale au sein de l'institution de formation pratique et en repérer les enjeux.
- Adopter des postures, attitudes et techniques qui favorisent les échanges et la transmission adéquate des informations aux personnes concernées (bénéficiaires, collègues, etc.) au sein de l'institution ou du service.
 S'insérer adéquatement dans le travail en équipe et collaborer avec ses collègues direct e-s; identifier l'ensemble des
- actrices et acteurs au sein du réseau et nommer leurs spécificités dans une intervention sociale donnée.
- Identifier et comprendre les divers déterminants de l'organisation; se situer dans sa fonction, hiérarchiser les tâches d'administration afin de les réaliser.





5 Contenu et formes d'enseignement *

En raison d'une contrainte technique, le point n°4 Compétences visées / Objectifs se poursuit ici :

Niveau de compétence visé pour la partie "intégration" du module de formation pratique 1 :

- Décrire une situation professionnelle dans sa complexité, en faisant référence aux quatre dimensions de l'activité de Clot (2008) présentées en cours et en respectant la méthodologie de l'analyse de l'activité. (domaines cognitif et affectif).

 Identifier les compétences à l'œuvre dans une action professionnelle donnée, à partir de traces de l'activité, il·elle sera en particulier capable d'identifier ses compétences à l'œuvre lors d'une de ses activités professionnelles. (domaines cognitif et
- Faire des liens entre une action professionnelle donnée et des références méthodologiques d'intervention en travail social
- du BATS (domaines cognitif et affectif).

 Faire des liens entre une situation professionnelle donnée et des références théoriques vues en première année du BATS (domaine cognitif).
- Se situer par oral et par écrit dans son processus de professionnalisation en identifiant son style professionnel et en décrivant son rapport au genre professionnel. (domaines cognitif et affectif).
- Lors d'une analyse orale ou écrite d'une de ses actions professionnelles, interroger le sens de cette dernière en se référant aux dimensions de l'agir selon Yves Clot (2008) (domaines cognitif et affectif).

Contenu pour la partie "terrain" : La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui soutient la transformation des expériences en compétences :

- Elaboration et travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
 Elaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
 Accompagnement pédagogique du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (PF);
 Elaboration et rédaction d'un rapport écrit;
 Evaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, responsable de suivi de formation (RFP));

Les "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" : Suivi par un e PF (praticien formateur, praticienne formatrice). Suivi par un e RFP (responsable de suivi de formation

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 : Analyse et formation à l'analyse de traces de l'activité selon les méthodes de l'analyse de l'activité et de l'analyse du travail.

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 : Travail en atelier. Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, films ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institutions.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties (terrain et intégration) est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation A à F et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise. (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social"): 1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée. 2. Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation pratique, réparties sur les semestres 1 à 4.

- Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2 (au plus tard à fin avril 2024).
- 4. Rapport écrit de formation pratique validé
- 5. Bilan écrit du ou de la PF.
- 6. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du de la PF et du de la RFP). 7. Attestation de 10 heures de supervision.

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

- Présentation d'une situation triée de la pratique professionnelle.
 Présence obligatoire et participation active.
 Travail écrit de validation à remettre pour : la date sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données au début des cours de la partie "intégration" du module.

Si une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique, en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante

par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 4ème semestre (printemps 2025). Nouveau travail écrit de validation à remettre à une date qui sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données

Partie "terrain", en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module Formation pratique 1 sur deux ans, au plus tôt dès le semestre d'automne qui suit.

7 Modalités de remédiation 3

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *





	remédiation possible		remédiation possible
V	pas de remédiation	V	pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Pour que la FP1 puisse être créditée, le secrétariat de la formation pratique doit être en possession de l'attestation des 10 heures de supervision effectuées.

9 Bibliographie

Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, (116), 33-46. Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle: Compétences visibles invisibles*. Haute école de travail social et de la santé. Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). *Pédagogie de l'alternance : Analyse de situations de travail et travail formateur*. Hachette éducation. Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Presses universitaires de France.

10 **Enseignants** Trebert Dominique

Nom du responsable de module *

BERTOCCHI Silvie

Descriptif validé le *

Descriptif validé par *

22 juin 2023

CSUPOR Isabelle